

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Révision: 10.03.2023

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit **tesa clean air 50378, 50379, 50380**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation Matériel aide
- 1.3 Producteur/fournisseur : tesa SE Tel.: +49-40-88899-101
Hugo-Kirchberg-Str. 1
D-22848 Norderstedt
Allemagne
- Service chargé des renseignements : tesa SE, Affaires réglementaires
SDS@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-6954
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence Reception Headquarters
tesa SE, Hugo-Kirchberg-Str. 1, 22848 Norderstedt, Germany
Phone: +49 40 88899 2667 (Mon.-Thurs. 07:00-18:00h, Fr. 07:00-15:00h)

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- 2.3 Autres dangers Le produit ne contient pas de composés halogénés organiquement liés (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds (somme inférieure à 100 ppm) et de formaldéhyde.
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

*** RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- 3.2 Mélanges
- Description : support : velours et velours côtelé en polyamide
Filter medium: Nonwoven consisting of polypropylene fibres
Flexible edgeband: Nonwoven consisting of polyester fibres
Angle profil: ABS (Acrylonitrile Butadiene Styrene Copolymere)
Hotmelt: Copolyester
- Composants contribuant aux dangers: néant
- SVHC Exempt de substances SVHC ou < 0,1
- Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu sans objet

(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa clean air 50378, 50379, 50380

(suite de la page 1)

· **Indications complémentaires :** Pour le libellé des mentions de danger citées, voir section 16.

*** RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Indications générales :** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **après inhalation :** sans objet
- **après contact avec la peau :** Le produit n'est pas irritant pour la peau.
Rincer à l'eau chaude.
- **après contact avec les yeux :** sans objet
- **après ingestion :** sans objet
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

*** RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre un incendie plus important avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, il peut être libéré Oxydes d'azote (NOx)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de protection respiratoire.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

*** RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Non nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa clean air 50378, 50379, 50380

(suite de la page 2)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*** RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
- **Indications complémentaires :** Le présent document est basé sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Protection respiratoire :** non nécessaire.
- **Protection des mains :** Non nécessaire.
- **Matériau des gants** L'adéquation et la résistance d'un gant dépendent des conditions d'utilisation, telles que la fréquence et la durée du contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur et la forme du gant. En principe, il convient de demander les informations nécessaires au fabricant de gants. Les gants contaminés ou endommagés doivent être remplacés immédiatement.
- **Temps de pénétration du matériau des gants** Le temps de pénétration exact doit être demandé au fabricant de gants de protection et respecté.
- **Protection des yeux/du visage** non nécessaire.

*** RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Couleur :** Selon la désignation du produit.
- **Odeur :** presque inodore
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Point de fusion :** non déterminé
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** non déterminé
- **Inflammabilité** Non déterminé.
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- **inférieure :** Non déterminé.
- **supérieure :** Non déterminé.
- **Point d'éclair :** non applicable
- **Température de décomposition :** Non déterminé.
- **pH** Non applicable.
- **Viscosité :**
- **Viscosité cinématique** Non applicable.
- **dynamique :** Non applicable.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa clean air 50378, 50379, 50380

(suite de la page 3)

<ul style="list-style-type: none"> · Solubilité · l'eau : insoluble · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. · Pression de vapeur : Non applicable. · Densité et/ou densité relative · Densité : non déterminée · Densité relative. Non déterminé. · Densité de vapeur: Non applicable. · Caractéristiques des particules Voir point 3.
<ul style="list-style-type: none"> · 9.2 Autres informations · Aspect: · Forme : solide · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. · Température d'auto-inflammation Le produit n'est pas spontanément inflammable. · Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif. · Teneur en solvants : · solvants organiques 0,0 % · Teneur en substances solides : 100,0 % · Modification d'état · Vitesse d'évaporation. Non applicable.
<ul style="list-style-type: none"> · Informations concernant les classes de danger physique · Substances et mélanges explosibles · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux · Explosibles désensibilisés néant

* RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme.

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa clean air 50378, 50379, 50380

(suite de la page 5)

- 12.7 Autres effets néfastes
- Autres indications écologiques :
- Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE :

libre de métaux lourds (Pb, Cd, Hg, Cr6+)
Exempt de polybromobiphényles (PBBs) et de polybromodiphényléthers (PBDEs) conformément à la directive RoHS.

- Indications générales :

En général non polluant

*** RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation :
- Catalogue européen des déchets
- Information supplémentaire sur la numéro des déchets:

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
Only relevant for commercial/industrial applications.

L'élimination doit être effectuée dans le respect des prescriptions légales, après consultation des autorités locales compétentes et de l'entreprise d'élimination, dans une installation appropriée et agréée à cet effet. L'attribution d'un numéro de code de déchet doit être effectuée conformément à la directive européenne 2000/532/CE en liaison avec la directive 75/442/CEE, de manière spécifique à la branche et en accord avec l'entreprise régionale d'élimination des déchets.

- Emballages non nettoyés :
- Recommandation :

Elimination des déchets relative aux prescriptions légales.

*** RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa clean air 50378, 50379, 50380

(suite de la page 6)

* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

· Classification complémentaires selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II : néant

· Indications sur les restrictions de travail : néant

· Règlement en cas d'incident : néant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas de garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Ce produit (ce groupe de produits) n'est pas une substance dangereuse au sens du GefStoffV actuellement en vigueur. Cette fiche de données de sécurité n'est donc pas soumise à la gestion automatique des modifications conformément au GefStoffV § 6 alinéa 1.

· Service établissant la fiche technique :

tesa SE, Corporate Regulatory Affairs

· Contact :

tesa SE, Corporate Regulatory Affairs, Email: SDS@tesa.com, Tel.: +4940-88899-0

· Date de la version précédente:

10.03.2023

· Numéro de la version précédente:

8

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 10.03.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Révision: 10.03.2023

Nom du produit tesa clean air 50378, 50379, 50380

(suite de la page 7)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * **Données modifiées par rapport à
la version précédente**

FR